Le 3 juin 2020

Objet : **Nouvelle procédure d'accès au Cégep (coronavirus 3 juin 2020)**

À tous les membres du personnel,

Le 12 mai dernier, des consignes transitoires vous étaient communiquées pour accéder au Cégep de façon ponctuelle ou pour une prestation de travail.

Nous vous informons aujourd'hui des **nouvelles consignes** en vigueur afin d'alléger la gestion des allées et venues tout en maintenant un accès contrôlé aux bâtiments du Cégep. Voici donc ces nouvelles instructions qui s'appliquent dès maintenant :

- **Si vous détenez une carte d'accès**, il vous sera possible d'accéder au Cégep à l'aide de votre carte du lundi au vendredi, entre **7 h 30 et 18 h**. À chaque visite ou jour de présence, vous devrez compléter le formulaire FORMS – « Mesures préventives Covid-19 – Questionnaire d'accueil journalier » dont le lien pour votre département ou pour votre service vous sera fourni par votre supérieur immédiat. Dans la section « Question ou commentaire », vous devrez indiquer la durée de votre présence (ex. : pour la journée, pour l'avant-midi, de 10 h à 11 h, etc.).

- **Si vous n'avez pas de carte d'accès**, vous devrez faire une requête Octopus « Demande d'accès ponctuel au Cégep ». Nous vous demanderons alors de préciser l'heure et la date de votre première visite, afin qu'un agent de sécurité puisse vous accueillir et vous remettre une carte d'accès pour vos prochaines visites le cas échéant. Veuillez prévoir au moins **deux jours ouvrables** pour le traitement de cette requête. Les requêtes de dernière minute ne pourront pas être traitées.

Il est essentiel de prendre connaissance, préalablement à votre venue sur le campus, du plan de mesures de prévention Covid-19 que vous trouverez dans la communauté Personnel de l'intranet sous l'onglet Covid-19 dans la section des documents et fichiers.

Nous vous rappelons que, pour l'instant, le travail au Cégep est autorisé pour la réalisation de tâches nécessaires à vos fonctions qui sont plus difficiles à accomplir à la maison ou qui doivent être effectuées en présence selon votre supérieur immédiat. Les réunions en grands groupes demeurent proscrites.

Les portes du Cégep demeureront verrouillées jusqu'à ce que de nouvelles consignes gouvernementales soient émises.

Nous espérons que cette nouvelle procédure simplifiera l'accès au campus et vous transmettons nos sincères salutations.

Les membres de la direction du Cégep :

Marie-France Bélanger,
Éric Gagné,
Diane Cloutier,
Manon Desaulniers,
Marie-Claude Dupoy,
Danielle Ferland,
Martin Lambert et
Michel Savoie